ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-BRIEUC I



Victor RAULT

MAIRE DE SAINT-BRIEUC

Conseiller Général

Chevalier de la Légion d'Honneur

Officier du Mérite Social

Electrices, Electeurs !

Vous me connaissez : Depuis ma jeunesse, Militant d'action sociale ; depuis 13 ans, Conseiller Municipal, puis Adjoint, enfin Maire de Saint-Brieuc et Conseiller Général.

Les devoirs de ma charge m'ont fait connaître les problèmes de **tous** les milieux : les **salariés** et les **commerçants,** les **artisans** et les **cultivateurs,** les **marins,** les **vieux** et les **mal logés.** Je me suis efforcé de rendre service et d'y faire face dans le souci du bien public.

Beaucoup d'entre vous m'ont demandé de poser ma candidature. J'ai accepté de me proposer à vos suffrages.

De chacun de vous dépend aussi pour une part la suite des événements. Vous allez sûrement **réfléchir** avant de voter.

81 % des citoyens de l'arrondissement de Saint-Brieuc ont répondu « OUI » au Referendum. Avec eux j'approuve sans réserve l'action de rénovation entreprise par le **Général DE GAULLE.** Il serait contre toute **logique,** contre tout bon **sens,** que cette énorme majorité soit représentée par un homme qui a répondu « NON ».

Le grand renouvellement qui commence appelle des hommes nouveaux.

Maïs l'enthousiasme ne suffit pas. Si vous considérez que l'expérience acquise pendant des années dans l'action et dans les responsabilités sur le **plan municipal et départemental** peut être utile au travail législatif de demain, **je tâcherai de ne pas vous décevoir.**

Vous aurez aussi à faire un choix politique. Je n'ai jamais caché mes convictions. Elles sont à la base de mes efforts dans tous les domaines et la vie m'a appris qu'elles me rapprochaient des citoyens de bonne volonté. Avec eux je suis heureux d'en trouver aujourd'hui l'expression dans les paroles et les actes du **grand Français** qui vient de redresser la République et que nous devons maintenant aider de **toutes nos forces :**

— Pour fonder une **Algérie** nouvelle et pacifiée dans la justice, fraternellement unie à la Métropole ;

— Pour construire **Outre-Mer** la Communauté des peuples libres et donner un grand exemple au monde qui a failli douter de nous ;

— Pour poursuivre en **Europe** l'œuvre d'unification commencée par Robert SCHUMANN et développer le marché commun qui offrira à notre agriculture et à notre industrie les chances de progrès ;

— Pour reprendre l'expansion économique dans la stabilité des prix et de la monnaie ;

— Pour donner aux **travailleurs** un salaire garanti et à leur foyer des allocations réellement proportionnées au coût de la vie ;

— Pour répondre, en accord avec les organismes professionnels, à l'attente des **cultivateurs** qui demandent l'organisation des marchés, une aide à la production orientée en fonction des débouchés, la vulgarisation des techniques modernes, le développement de l'enseignement agricole et des prestations sociales dont il sont injustement privés ;

— Pour assurer aux **marins** la garantie de l'autonomie de leur caisse de retraites et l'amélioration de la loi de 1948 ;

— Pour une réforme et une simplification fiscale réclamées par les **commerçants et les artisans ;**

— Pour le respect des droits des **Anciens Combattants.**

Cette œuvre immense exige un pouvoir fort et stable que mes amis politiques réclamaient en **vain** hier dans un Parlement divisé.

Le Parlement de demain, dont le rôle est clairement fixé par la Constitution, devra être un instrument **de travail** et non de divisions stériles.

Il devra traduire dans les institutions le respect des libertés spirituelles, trouver enfin une solution au problème scolaire dans la **tolérance et la justice pour toutes les familles.**

Ainsi la France rassemblée répondra à l'espoir de la **jeunesse qui monte.**

Parce que vous refusez la dictature communiste et le conservatisme rétrograde,

VOUS VOTEREZ pour une REPUBLIQUE FRATERNELLE et FORTE au SERVICE de la NATION.

Victor RAULT,

Candidat présenté par le M. R. P.

LES PRESSES BRETONNES, ST-BRIEUC, 11-1958.